

Déclaration du gouvernement de la République du Tadjikistan

Délivré par Abdujabbor Rahmonov, Ministre de l'éducation

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Au nom du gouvernement de la République du Tadjikistan et de son président, M. Emomali Rakhmon, je tiens à remercier les organisateurs de la Conférence pour leur invitation et pour l'occasion qui nous est offerte d'annoncer notre soutien aux objectifs du Partenariat.

En cette occasion, je voudrais souligner que c'est pour le Tadjikistan un privilège d'être membre du Partenariat mondial pour l'éducation et exprimer notre gratitude à l'égard de tout l'appui dont a bénéficié le Tadjikistan dans le cadre du Partenariat.

Les ressources additionnelles fournies au Tadjikistan au titre du Partenariat lui ont permis de mettre en œuvre des activités essentielles de sa stratégie nationale de développement de l'éducation, notamment :

- le renforcement des capacités de gestion du secteur de l'éducation ;
- l'amélioration de la collecte des données sur les principaux indicateurs de l'éducation et de leur utilisation ;
- l'utilisation plus rationnelle des ressources disponibles ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- la réduction de la pénurie de manuels scolaires et de supports pédagogiques, ainsi que l'amélioration de leur qualité ;
- l'amélioration des infrastructures scolaires et la fourniture d'équipements aux établissements scolaires ;
- l'harmonisation de l'aide et l'accroissement de son efficacité.

Grace à la mise en œuvre de cette stratégie, le Tadjikistan a amélioré l'accès à l'éducation et mieux optimisé l'utilisation des ressources. Le taux de scolarisation des filles de 11 à 15 ans, par exemple, est passé de 87,7 % en 2005 à 95,2 % en 2007.

Le développement de l'éducation demeure un axe prioritaire de la politique nationale. Il est ainsi prévu d'accroître de 70 % les dépenses budgétaires de l'État affectées à l'éducation entre 2011 et 2014.

Les principaux objectifs de la politique nationale à moyen terme dans le secteur de l'éducation sont les suivants :

- accroître la couverture des programmes de développement et d'éducation de la petite enfance ;
- augmenter le taux de scolarisation et d'assiduité dans les établissements d'enseignement général situés dans des zones reculées, et en particulier chez les filles ;
- continuer d'élargir l'accès à des infrastructures améliorées, notamment en matière d'eau et d'assainissement ;
- améliorer davantage le système de collecte de données sur les principaux indicateurs d'éducation pour permettre la prise de décisions fondées sur des données probantes ;
- étendre la portée des réformes du financement de l'éducation pour une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles ;
- développer le système d'évaluation des élèves, en particulier dans l'enseignement primaire, en vue de collecter des informations sur la qualité de l'éducation et sur les facteurs qui affectent la qualité ;
- passer d'un apprentissage axé sur les connaissances à un apprentissage axé sur les compétences.

Nous nous réjouissons que les objectifs du Partenariat rejoignent ceux de notre pays et que le Tadjikistan puisse apporter sa contribution à la réalisation de nos objectifs stratégiques communs.